

Événement familial

BILAN DES SOIRÉES ENCHANTÉES 2025

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 20 octobre 2025 – La Ville de Saint-Hyacinthe dresse un bilan des Soirées enchantées 2025, qui ont rassemblé près de 15 000 spectatrices et spectateurs les 3, 4, 10 et 11 octobre derniers, de 18 h à 21 h 30, au parc Casimir-Dessaulles.

Ces soirées féériques ont su émerveiller petits et grands grâce à 17 propositions artistiques distinctes, réunissant 54 artistes sur deux fins de semaine. Le parc Casimir-Dessaulles s'est transformé pour l'occasion afin d'offrir une expérience culturelle inoubliable. Le pari de surprendre et d'émerveiller le public, tout en favorisant le dialogue entre les acteurs culturels locaux, a été brillamment relevé et le succès populaire de cet événement confirmé.

Fidèle à sa volonté d'offrir à la population des événements culturels de qualité, accessibles à toutes et tous, la Ville invite maintenant les personnes ayant participé au moins à l'une des Soirées enchantées à remplir un court sondage afin d'aider l'équipe municipale et ses partenaires à améliorer encore l'expérience pour les prochaines éditions. Les personnes intéressées à participer peuvent répondre au questionnaire



Crédit photo : Alain Cimon

suivant: https://forms.office.com/r/mngWmxr2Ae?origin=lprLink

La Ville de Saint-Hyacinthe tient à remercier chaleureusement ses partenaires : le Centre des arts Juliette-Lassonde, pour sa précieuse collaboration à la programmation et le ministère de la Culture et des Communications ainsi que Desjardins, Caisse de la Région de Saint-Hyacinthe, pour leur soutien financier. Un immense merci également à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ces Soirées enchantées 2025 un moment magique!

Rappelons que les installations des NōKS sont encore au parc Casimir-Dessaulles jusqu'au 31 octobre et peuvent être visitées dans les heures d'ouvertures du parc, particulièrement en soirée.



Source : Direction des communications et de la participation citoyenne

450 778.8300